

Belle famille de soldat Lanefrède

Dans les archives départementales numérisées de Haute-Garonne, la copie du livret matricule de **Lanefrède Louis**, donne les informations suivantes :

Il est né le 23 août 1880 à Cazères (Haute-Garonne), fils de Feu Bernard Lanefrède et de Dussaut Euphrasie, domiciliée à Cazères.

Lors du conseil de révision de la classe 1900, il a déclaré résider à Cazères et être cultivateur.

Il avait les cheveux châtons, les yeux bleus, le front découvert, le nez moyen, la bouche moyenne, le menton rond et le visage ovale. Il mesurait 1.61 m. Degré d'instruction : 3.

Pour son service militaire, il a été incorporé à compter du 16 novembre 1901, arrivé au corps du 126^e régiment d'infanterie et soldat de 2^e classe le dit jour.

Envoyé dans la disponibilité le 18 septembre 1904.

Réformé n° 2 le 4 novembre 1907 par la commission de réforme de Saint-Gaudens pour perforation du tympan maxillaire gauche.

Maintenu réformé par le conseil de révision de Cazères du 14 mars 1914.

Classé « service armé » par le conseil de révision de Muret du 24 mars 1917 (loi du 20 février 1917).

Incorporé à compter du 23 mai 1917, arrivé au corps au 83^e régiment d'infanterie de Saint-Gaudens et soldat de 2^e classe le dit jour.

Les noms des batailles suivants sont inscrits en lettres d'or sur le drapeau du 83^e RI :

- **Verdun 1916**
- **La Malmaison 1917**
- **Picardie 1918**

La **fourragère aux couleurs de la Croix de guerre 1914-1918** lui a été décernée le 7.10.1918.



Réformé n° 2 par la commission de réforme de Saint-Gaudens du 5 juin 1917 pour faiblesse générale, dyspepsie. Renvoyé dans ses foyers le 6 juin 1917 et se retire à Cazères.

Campagnes : contre l'Allemagne :

Intérieur : du 23.05.1917 au 5.06.1917.

Extraits des livres de l'Abbé Tournier : Les Cazériens à la Guerre.

Dans la chronique de mars 1917, l'Abbé Tournier a écrit :

Révision des exemptés et des réformés :

La commission, réunie à Muret, examina dans la soirée du samedi 24 mars les exemptés et réformés des cantons de Cazères et du Fousseret. Pour la commune de Cazères, furent déclarés : *Bons pour le service armé* : François Bergès, Pierre Crocherie, et Jean Lanefrède ; *Bons pour le service auxiliaire* : Marcel Estèbe et un réfugié.

Ndr : l'Abbé Tournier indique Jean Lanefrède, il s'agit de Louis.